

Portes coulissantes SKYTTA

informations de garantie

10



IKBE25_SKYTTA_guarantee_FR_R1

Pour les armoires, une utilisation au quotidien implique des exigences élevées. Les portes coulissantes SKYTТА sont soumises à des tests rigoureux afin de répondre à nos normes strictes en matière de qualité, de résistance et de durabilité. Les portes coulissantes SKYTТА sont testées selon les normes les plus strictes dans le cadre d'un usage domestique. C'est pourquoi nous pouvons offrir une garantie de 10 ans sur les portes coulissantes SKYTТА marquées du logo couvrant les défauts de matériau et vices de fabrication. Les modalités de cette garantie sont décrites dans la présente brochure.

10

Les portes coulissantes SKYTТА sont garanties 10 ans.

Quelle est la durée de validité de la garantie ?

La garantie des portes coulissantes SKYTТА est valable dix (10) ans à compter de la date d'achat. Le ticket de caisse original est exigé comme preuve d'achat.

Que couvre cette garantie ?

Cette garantie s'applique à un usage domestique et couvre les défauts de matériau et vices de construction des composants suivants des portes coulissantes SKYTТА :

- Cadres de porte
- Panneaux de porte
- Rails
- Panneau de finition
- Réducteur de hauteur sous plafond
- Barre de butée
- Fixations

Qu'est-ce qui n'est pas couvert par la garantie ?

Le rail au sol se fixe à l'aide d'un ruban adhésif. La garantie ne couvre pas les marques ou dommages laissés sur la surface lorsque le ruban adhésif est retiré.

Que fait IKEA en cas de problème ?

IKEA examine le produit et se réserve le droit d'apprécier si la garantie est effectivement applicable. Dans l'affirmative, IKEA charge son propre service après-vente soit de réparer le produit défectueux, soit de le remplacer par un produit identique ou comparable. Dans le cadre de cette garantie, IKEA prend en charge le coût des interventions (réparation, pièces de rechange, main-d'œuvre et frais de déplacement) qu'elle décide d'effectuer, pour autant que le produit soit accessible sans frais particulier. Ces dispositions ne s'appliquent pas aux réparations non autorisées par IKEA. Les pièces remplacées deviennent la propriété de IKEA.

Si l'article ne fait plus partie de l'assortiment, IKEA proposera un article de remplacement approprié. La définition de remplacement approprié est à la seule discrétion de IKEA.

Qu'est-ce qui n'est pas couvert par la garantie ?

La garantie ne couvre pas les dommages résultant d'un entreposage ou d'un montage inadéquat, d'une utilisation inappropriée, abusive ou impropre, d'une transformation ou du non-respect des instructions d'entretien.

La garantie ne s'applique pas si le produit a été modifié d'une manière qui n'est pas décrite dans les instructions de montage.

La garantie ne couvre pas l'usure normale, ni les coupures, rayures ou dégâts résultant de chocs ou accidents.

La garantie ne s'applique pas si les produits ont été installés à l'extérieur ou dans un environnement humide, par exemple une salle de bain.

La garantie ne couvre pas les dommages accessoires ou indirects.

Instructions d'entretien

Assemblez les portes coulissantes conformément aux instructions d'assemblage en les fixant au plafond et au sol. Ne perdez pas de vue que les types de vis et chevilles doivent être adaptés au matériau du plafond. En cas de doute, consultez un spécialiste.

Nettoyez régulièrement le rail au sol et les roues des portes afin de faciliter l'ouverture et la fermeture des portes et d'éviter d'endommager les roues.

Pour ce faire, utilisez un chiffon imbibé d'un détergent doux. Essayez avec un chiffon sec.

Application des lois nationales, régionales et locales

Outre vos droits légaux, cette garantie vous donne des droits spécifiques supplémentaires.

Comment nous contacter en cas de besoin ?

Contactez votre magasin IKEA.

Vous trouverez les adresses et numéros de téléphone sur IKEA.be.

Conservez votre ticket de caisse.

C'est votre preuve d'achat ; il sera exigé pour tout recours en garantie.

Pour toute question ou réclamation, rendez-vous sur IKEA.be

